

le nouvel Observateur

Gazelle

Alors, elle déchira le septième voile...

« Quel âge avez-vous ? », lui demande un jour un journaliste à qui-on-ne-la-fait-pas.

Œil ensorceleur,
sourire fascinant et

mains charmeuses, très princesse des Mille et Une Nuits, Leila Haddad, qui n'a certes pas dépassé l'âge des aveux, secoue ses boucles brunes : « *Je ne le donne pas* ». Car elle n'en a pas. Tout comme la légendaire « Danse des sept voiles » qu'elle interprétera, le 11 avril, à la Maison des Cultures du Monde (1). La jeune Djerbienne dansera sur les traces de Salomé, princesse biblique qui vécut en Palestine occupée par les Romains et qui, pour envoûter Hérode et obtenir la tête de Jean-Baptiste sur un plateau, mit ses pas dans ceux d'Ishtar, la Déesse Mère babylonienne, célèbre pour avoir franchi, grâce à sa gestuelle ésotérique, les sept portes du Royaume des Morts. « *Contrairement aux idées reçues, c'est une danse d'envoûtement et non une danse de séduction* », précise Leila. Premier voile enlevé. « *Cette danse, affirme-t-elle, n'est pas née dans les bordels et les cabarets.* » Et hop, le deuxième voile ! « *Elle nous vient de la nuit des temps.* » Sa genèse remonterait à l'ère immémoriale du matriarcat où les femmes, puisant au fin fond de leur féminité, par des ondolements symbolisant la conception et l'enfantement, invoquaient les déesses de la fécondité. On retrouve ses traces plusieurs fois millénaires dans l'Égypte pharaonique, en Mésopotamie, chez les Phéniciens, en Inde, dans les îles du Pacifique, dans les grottes du Zimbabwe, dans le Tassili, en Guinée. Ce sont des Tsiganes venues de l'Inde, les Ghawazees, qui ont introduit cette danse en Égypte. Et, troisième voile, dans la foulée, « *la Raqs el Sharqi, prononce Leila, littéralement danse de l'Orient, n'est pas une invention arabe* ». Elle déborde de loin le bassin,



fût-il méditerranéen. Et de déchirer le quatrième voile, celui qui recouvre d'une transparence équivoque les tremblements et les secousses de la chair. « *Rien de trivial, rien de vulgaire dans la danse orientale*, proteste Leila, qui veut lui rendre sa spiritualité primitive. *Elle est sensuelle, c'est indéniable, mais elle ne s'adresse pas qu'aux sens. A ses origines, le charnel et le sacré vivaient en parfaite convivialité.* »

Ce qui la mène à arracher le cinquième voile, le plus tenace, celui qui lui colle à la peau de l'abdomen, depuis que les légionnaires, fascinés et méprisants, découvrirent, au siècle dernier, les trémoussements lascifs des belles Orientales au nombril nu. Faisant une fixation sur ce qui sautait à leurs yeux puritains, il la nommèrent « danse du ventre », « belly dance ». « *Pourquoi pas danse de l'oreille ?* interroge Leila. *Je n'ai rien contre le ventre. C'est une partie noble. Le centre de la femme. Le berceau de l'humanité. La jonction symbolique du ciel et de la terre. Mais pourquoi réduire une danseuse au cinquième de son corps ?* »

Vue de l'extérieur, cadrée sur cette surface de peau médiane, ronde et sinueuse, prise entre la

**Princesse de la danse orientale,
Leila Haddad livre
les secrets d'un art qui met en mouvement
tout le bassin... méditerranéen**

brassière et le foulard aux hanches, la mal nommée pourrait laisser croire qu'il ne s'agit que d'une agitation du bassin. Mais essayez donc d'entrer dans la danse avec Leila, de tracer des doigts, des mains et des bras, les signes d'une calligraphie invisible, d'exprimer, par le cou, la tête et les yeux, les épaules et le buste, l'abdomen et les hanches, un langage au code précis, raffiné et rigoureux, de voler sa grâce à la gazelle, sa sinuosité au chameau et sa souplesse au serpent, et vous sentirez qu'autre chose est en jeu que des contorsions du bas-ventre. Sixième voile ôtée.

Reste le septième. Celui qui recouvre d'une malédiction tenace une des danses les plus anciennes que l'humanité ait connues. Bannie par les religions monothéistes, offusquées de voir remuer les « parties honteuses » du corps féminin, et, plus récemment, par les dictatures de la région, l'Égypte de Nasser, l'Algérie de Ben Bella et l'Iran de Khomeini, la danse orientale a survécu à tous les interdits. Dans la lignée des Ishtar, des Salomé, des Circé ou des Dalila, et, plus près de nous, des grandes danseuses égyptiennes comme Najoua Fouad, Samia Gamal, Tahia Carioca, Naïma Akef, Leila Haddad s'emploie à restituer à la danse orientale sa place dans la grande famille de la danse. « *La danse du futur, prophétisait en son temps Isadora Duncan, sera la danse du passé.* »

MARIELLA RIGHINI

(1) 101, boulevard Raspail, 6°. De 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h, colloque sur la danse orientale avec Leila Haddad, Frédéric Mitterrand, Denise Brahimi, Pierre Bengozzi, Karine Saporta, Bénédicte Reboul-Salze. A 20 h 30, « la Danse des sept voiles », par Leila Haddad.